

Opération	<p align="center">ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE BORDEAUX 183, cours de la Somme, CS 21 386, 33077 BORDEAUX CEDEX</p> <p align="center">PAROISSE CAP-FERRET-SUD-MÉDOC RESTRUCTURATION DU PRESBYTÈRE 9, rue des Bruyères, 33950 LÈGE CAP-FERRET</p>	
Date : avril 2024	PHASE D'OPÉRATION :	DCE
	<p align="center">ACTE D'ENGAGEMENT A.E.</p>	DCE 02 A.E.
Modifications :	<p>A :</p> <p>B :</p> <p>C :</p> <p>D :</p>	

PAROISSE CAP-FERRET SUD-MÉDOC

RESTRUCTURATION DU PRESBYTÈRE

ACTE D'ENGAGEMENT

Le présent acte d'engagement correspond à : L'offre de base.
 Une ou des options,
 Une ou des variantes.

Préciser laquelle ou lesquelles :

Article 1 CONTRACTANT

Je soussigné :

Agissant pour mon propre compte,

Agissant pour le compte de l'entreprise :

Ayant son siège à l'adresse :

Inscrite au RCS ou Répertoire des métiers :

Numéro d'identité d'établissement :

Code d'activité économique principal (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce :

Agissant comme mandataire du groupement d'entreprises :

Adresse :

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés,

Je m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués ci-dessous.

Article 2 OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché est conclu pour les travaux suivants :

**Restructuration du presbytère Notre Dame des Pins
9, rue des Bruyères
33950 Lège CAP-FERRET**

Lot n° :

Corps d'état : (*désignation du lot*) :

Ou

Tous corps d'état :

pour le compte de l'Association Diocésaine de BORDEAUX, dans les conditions ci-après définies, l'offre ainsi présentée ne me liant toutefois que si son acceptation n'est notifiée dans un délai de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée au : .

Article 3 MONTANT DE L'OFFRE

Les travaux concernant le lot indiqué article 2 seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire ferme et définitif, non actualisable et non révisable égal à :

Montant hors TVA :	€
TVA au taux de 19,60 % :	€

Montant TVA incluse :	€

Montant TTC arrêté en lettres.....

Le mois d'établissement des prix MO est le mois précédent la date limite fixée pour la remise du présent acte.

Nantissement ou cession de créances :

Le présent acte d'engagement est en exemplaire unique pour être remis à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance d'un montant de :€

Article 4 DÉLAIS

Le délai global d'exécution des travaux tous corps d'état est fixé à : **8 mois (huit mois)** à compter de la date de notification de l'ordre de service n° 1 de démarrage des travaux.

Le délai d'exécution des travaux du lot n° :..... est de :.....semaines.

(à compléter obligatoirement par l'entreprise)

Article 5 - PERFORMANCES TECHNIQUES

Je m'engage par la présente à respecter les performances techniques prévues par le dossier de consultation, qu'il s'agisse notamment des performances acoustiques, énergétiques et environnementales.

Article 6 – PAIEMENTS

Les paiements seront effectués à 30 jours à réception des factures par le maître d'oeuvre, paiement le 10 du mois suivant sans escompte.

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants :

- Compte ouvert au nom de- Sous le numéro

- à

Fait en un seul original

A.....Le.....

*(Mention manuscrite "Lu et approuvé"
Signature de l'Entrepreneur)*

DECISION DU MAITRE D'OUVRAGE

La présente offre est acceptée pour valoir Acte d'Engagement pour un montant total de :HT

à LÈGE CAP-FERRET le,.....

Pour l'Association Diocésaine de BORDEAUX

Le,

**Père Samuel VOLTA
Administrateur
Vicaire épiscopal**